



INSTANT DÉFENSE 78



Numéro 03/2015

Mars 2015



Édito du DMD78



Il y a trois mois, dans ma dernière tribune, je rappelais le nécessaire besoin d'unir les efforts - des Armées, de la Nation, des «CoDé» - dans l'entreprise commune qu'est la Défense. L'actualité du début de l'année 2015 est malheureusement venue mettre douloureusement en relief ces propos.

Ainsi depuis 3 mois, la Nation fait bloc et les Armées sont engagées en masse sur le territoire national, dans le cadre du plan Vigipirate et conformément aux décisions prises par le chef des armées.

D'un dispositif immédiat «en réaction», nous sommes passés à une véritable opération, «Sentinelle», opération intérieure commandée, conduite, coordonnée et exécutée exactement comme une «OPEX».

Si cette opération a mis en lumière la remarquable adaptabilité et réactivité de l'armée de Terre, elle a aussi montré toute la pertinence d'un niveau seuil de nos armées, ce qui a d'ailleurs conduit le président à décider de réduire le train de déflation qui était initialement prévu.

Mais surtout, cette opération et cette crise nous obligent à reprendre toutes nos réflexions. Ayant changé de paradigme, nous devons donc revoir nos concepts, nos habitudes, nos réflexes. Depuis plus de 50 ans, les armées n'étaient pas massivement intervenues sur le sol national. A un adversaire situé «à l'extérieur», s'est substitué désormais un adversaire «dans» le sanctuaire national.

Certains parleront de rupture stratégique, d'autres de «nouvelle donne». Ce qui est sûr, c'est que nous devons une nouvelle fois adapter nos modèles d'armées pour faire face et ce, sous le feu de l'adversaire, ce qui n'est jamais très confortable au combat... .

Colonel Paul DUVIVIER, Délégué Militaire Départemental

Poursuite de l'opération SENTINELLE

L'opération sentinelle entre actuellement dans sa 3^{ème} phase. Après la phase de l'urgence (07/01/15-15/02/15) qui a vu se déployer près de 6000 militaires en île de France, la phase de rationalisation de la mission (15/02/15-15/03/15), qui a permis d'adapter les modes d'action à la mission et à la menace, est venue la phase de stabilisation de la force au cours de laquelle l'accent est mis sur l'amélioration des conditions de stationnement, pour permettre à nos soldats de remplir cette mission dans la durée.

A ce jour, la posture Vigipirate Alerte-Attentat est officiellement maintenue en Ile-de-France et dans les Alpes Maritimes jusqu'au **10 avril 2015**, mais sera sans aucun doute prolongée. Et le volume de la force est maintenu à hauteur de 10 000 militaires en soutien des forces de sécurité du Ministère de l'Intérieur. 7 000 d'entre eux sont employés en permanence dans la durée sur l'ensemble du territoire national, dont plus de 4000 en île de France.



Prochaine rencontre des Correspondants Défense des Yvelines

Notre rencontre du 17 décembre 2014 a été une franche réussite. Plus d'une centaine d'entre- vous nous ont fait l'honneur de participer à cette réunion malgré leur contrainte personnelle et nous les en remercions.

Et depuis janvier, nous tentons de vous tenir informé des faits touchant ou mettant à contribution nos forces armées sur le plan international, national mais aussi départemental, en vous adressant chaque mois notre « Instant Défense 78 ».

C'est pourquoi, pour garder cette dynamique, **nous organiserons une nouvelle réunion des « CoDé 78 » le jeudi 11 juin 2015 à 19h30, qui se tiendra au lycée militaire de St Cyr l'Ecole.**

Cette rencontre devrait être axée sur le rôle des correspondants Défense lors d'une gestion de crise départementale avec la participation du Service Interministériel de Défense et de Protection Civile (SIDPC) de la préfecture des Yvelines .

Vous recevrez vers mi-mai une petite lettre vous conviant à cette soirée d'information, mais anticipez en mettant dès à présent vos agendas à jour afin de nous donner l'occasion de nous retrouver. N'hésitez pas non plus à nous faire parvenir vos sujets de préoccupation ou vos questions, nous tenterons d'y répondre.

SOMMAIRE

- Edito du DMD, opération SENTINELLE	1
- Crash de l'A320, point sur l'opération BARKANE	2
- Conférence du MINDEF, mise en œuvre PPMS	3
- L'engagement en 1915 - l'engagement en 2015	4
- 3 questions à..	5
- Littérature militaire et infos pratiques	6

Lieutenant-colonel Georges HAXAIRE, DMDa78

L'INSTANT DEFENSE 78

CELLULE INFORMATION DES CORRESPONDANTS DÉFENSE - DMD78 - BP 70269 - 78002 VERSAILLES CEDEX

Tél. 01 30 97 53 87/01 30 97 52 85 - Fax 01 30 97 52 79

Crash de l'A320 de la Germanwings

Dès le 24 mars 2015 matin, les armées ont été mobilisées dans l'effort interministériel qui a fait suite au crash d'un A320 dans les Alpes-de-Haute-Provence.



Dès la perte du contact radio avec l'avion de ligne, l'armée de l'air a déclenché mercredi sa permanence opérationnelle. Un Mirage 2000-C de la base aérienne (BA) 115 d'Orange a été engagé. Dès connaissance du crash, un hélicoptère Fenec a également décollé afin d'interdire de survol la zone de l'épave.

Le même jour, six hélicoptères de l'armée de l'air et de l'avion légère de l'armée de terre ont été mobilisés pour des missions de recherche et de sauvetage, de transport de fret, d'équipes d'intervention et d'autorités gouvernementales.

Parallèlement, un C135 FR de l'armée de l'air a été engagé afin d'assurer le relais radio entre les aéronefs et les centres de contrôle aérien. Mercredi, trois hélicoptères étaient encore déployés pour des missions d'interdiction de survol de la zone et de transport.

Simultanément, un détachement d'environ 70 militaires du 4^e régiment de chasseurs de Gap a été déployé dans la matinée pour assurer le balisage des itinéraires menant des derniers axes praticables à la zone de crash. À Lyon Mont-Verdun, une cellule de coordination 3D a été activée au sein du commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes afin d'assurer la coordination des moyens aériens des armées, de la sécurité civile et de la gendarmerie.

Les armées restent naturellement mobilisées sur le terrain en appui des autres services de l'État.

Point sur l'opération « BARKANE »

Cette opération a été lancée par nos armées le 1^{er} août 2014 dans la bande Sahélo-Saharienne (Mauritanie, Mali, Niger, Tchad, Burkina Faso).

Le but de cette opération repose sur une approche stratégique fondée sur une logique de partenariat avec les Etats de cette bande désertique.

La France ayant toujours apporté son soutien aux pays du Sahel, il s'agit de répondre « régionalement » et de manière coordonnée aux défis sécuritaires ainsi qu'aux menaces que font peser les groupes armés terroristes sur les populations.

Sous les ordres d'un officier général depuis un commandement unique stationné à N'Djamena (Tchad), ce dernier a pour mission d'appuyer les forces armées des pays partenaires contre les terroristes.

Le dispositif déployé regroupe quelques 3000 militaires répartis sur deux points d'appui à Gao (Mali) et N'Djamena.

Ils disposent d'une vingtaine d'hélicoptères, 200 véhicules de logistique, 200 blindés, 6 avions de chasse, 3 drones et une dizaine d'avions de transport.



Depuis fin janvier 2015 l'opération « BARKANE » a effectué des fouilles de caches dans une zone située autour de la région de Tabenkort (à 200 km au nord de Gao) où plusieurs roquettes ont été découvertes. Elles ont permis de maintenir la pression sur les groupes armés terroristes en les empêchant de reconstruire leur sanctuaire. Durant la même période une dizaine d'obus de 122 mm et près de 120 fusées ont été récupérées dans d'autres caches.

Dans la nuit du 30 au 31 janvier 2015, au nord du Mali, BARKANE a mis hors de combat une dizaine de terroristes au cours d'un accrochage.

Afin de combattre le groupe BOKO HARAM, une cellule de coordination visant à aider les pays menacés à leurs frontières a été mise en place. C'est ainsi que les pays du lac Tchad peuvent partager leurs renseignements et coordonner la réponse qu'ils souhaitent apporter à ce fléau. Il a été également prévu un détachement de liaison et de contact avec une capacité de soutien autonome à DIFA au sud du Niger auprès des forces nigériennes.

Commandant(H) Jean-Pierre LATREILLE (T) - CICODE 78

Conférence de presse du ministre de la Défense du 11 mars 2015

Après avoir rappelé le **prolongement du dispositif de protection du territoire et annoncé les signaux encourageants pour les OPEX**, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le DRIAN, a exposé les cinq grandes orientations qui marqueront l'année 2015 dans la perspective de l'actualisation de la loi de programmation militaire (LPM).

- **La révision de la trajectoire des effectifs inscrite dans la loi**, pour prendre en compte le très haut niveau d'engagement des armées. L'actualisation de la LPM intégrera le nouveau modèle de l'armée de terre « Au contact ! ».
- **L'accentuation d'un certain nombre de priorités fixées en 2013** : les forces spéciales, la cyber défense, les moyens de renseignement techniques et humains.
- **Concernant les équipements majeurs pour la modernisation des forces**, le ministre s'engage à remporter d'autres contrats à l'export pour effectuer les investissements prévus dans la LPM.
- **La crédibilité et la sanctuarisation des ressources financières nécessaires à la LPM**. Les sociétés de projet devraient pouvoir être mises en œuvre cet été. Si elle se limiteront pour 2015 à deux types de matériels (3 FREMM et 4 A400M), le schéma pour les années à venir sera davantage abouti et intégrera du service et des capitaux privés.
- **Le renforcement de la citoyenneté des militaires**. « *Il n'est pas question d'autoriser la mise en place de syndicats au sein des armées, mais nous devons nous organiser* ».



Objectifs lien armées-Nation

Augmenter le réservoir des réservistes de 28 000 à 40 000.

L'objectif est de pouvoir déployer 1 000 réservistes en permanence.



1 000 jeunes dans le nouveau dispositif SMA fin 2015.

Projets d'expérimentations en métropole afin d'assurer l'insertion effective des jeunes dans l'emploi ou la formation.

Mise en œuvre du Plan Particulier de Mise en Sûreté dans les établissements scolaires

La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) des Yvelines a conduit le lundi 30 mars 2015 un exercice de mise en œuvre du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) dans les établissements scolaires de certaines communes du département. Le PPMS est un dispositif règlementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement en cas d'accident majeur externe à l'établissement (risque industriel, inondation, mouvement de terrain, transport de marchandises dangereuses, etc...).

Ce plan définit notamment des lieux de confinement répartis dans l'établissement, les procédures conservatoires devant être mises en place et les conseils de gestion de la crise, dans l'attente de l'intervention des services de secours.

La mise en œuvre d'un tel exercice supposait la mobilisation d'un certain nombre d'acteurs étatiques (enseignants, communes, services de secours, forces de police, délégation militaire départementale des Yvelines, etc...) afin de permettre une totale couverture de l'ensemble des établissements scolaires concernés. Il s'agissait en l'occurrence du déploiement au sein même des établissements scolaires d'observateurs identifiés dont la mission consistait à évaluer le degré de pertinence de mise en œuvre du PPMS (points forts et points perfectibles).

Il nous a semblé particulièrement pertinent d'activer le réseau des correspondants défense (CoDé) et d'associer ainsi un certain nombre d'entre vous à cet exercice en qualité d'observateurs. Cette participation était en effet de nature à permettre aux CoDé concernés d'appréhender la mise en œuvre d'un PPMS et de renforcer ainsi la relation déjà existante entre les responsables d'établissements et les mairies au travers des problématiques rencontrées.



Scénario et déroulement de l'exercice :

Le jour « J » au matin, un train de wagons-citernes transportant des matières dangereuses déraile après avoir dépassé la gare d'Etampes (91) et laisse échapper un nuage de Méthyl mercaptan.

→ l'alerte est donnée par la cellule d'animation suite à des « remontées de terrain » et après un « point de situation » en liaison avec la préfecture. La DSDEN décide la mise en œuvre préventive des PPMS en mode mise à l'abri améliorée pour l'ensemble des établissements scolaires.

→ Mise en œuvre du PPMS effective (temps évalué : 1h-1h30)

→ Fin d'exercice PPMS (levée du dispositif de confinement).

Un débriefing « à chaud » a été réalisé dans chaque établissement scolaire ou circonscription du premier degré.

Le Retour d'Expérience général avec observateurs et acteurs de l'exercice a eu lieu le vendredi 03/04/15.

32 communes impactées, 286 établissements dont 238 maternelles et écoles, 35 collèges, 11 lycées et 2 RPD (internats).

Cela représente 68 252 personnes qui ont été confinées dont 63 361 enfants et élèves.

Il est à noter la participation de 6 CoDé en tant qu'observateur durant cet exercice, merci à eux.

Un prochain exercice aura lieu le 13 avril 2015 dans d'autres communes et nous comptons sur les CoDé qui ont été personnellement contactés pour y participer également.

MP Philippe FOSSAT – Adjoint au DMDa 78

L'engagement en 1915 - l'engagement en 2015

(extrait du CAJ INFOS - mars 2015 - Bulletin d'information et de liaison de la Commission Armées-Jeunesse Spécial Événement 2015)

ÉVÉNEMENT INNOVANT AU SERVICE DE LA MÉMOIRE DE LA GRANDE GUERRE

Mercredi 15 avril 2015 - Amphithéâtre Foch – Ecole Militaire Paris 7^{ème}

Cette manifestation, qui se tiendra le 15 avril prochain, s'inscrit dans le cadre des commémorations de la Grande Guerre.

Elle a reçu à ce titre le label de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale.

Elle propose d'inviter la jeunesse à une action citoyenne, mémorielle et multi générationnelle.

À travers trois étapes, une marche mémorielle dans Paris et la visite de lieux symboliques, des expositions de jeunes élèves, enfin une soirée à l'amphithéâtre Foch, elle invite les jeunes à une réflexion historique sur l'engagement de nos aînés, tout en mettant en exergue la diversité des engagements en 2015, au service de la Nation, de la société et de ses valeurs. Cet événement de la Commission Armées Jeunesse (CAJ), vise à contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté, en

lien avec les armées. Imaginé en une succession d'activités variées et dynamiques, il permet, en une après-midi et une soirée, d'évoquer des événements historiques et de favoriser de riches échanges entre jeunes, civils et jeunes militaires, d'horizons les plus divers.

Ainsi, la jeunesse est invitée à comprendre l'histoire de la Première Guerre mondiale en découvrant les destins d'hommes et de femmes, d'événements et de lieux, connus ou peu connus.

Cette journée sera un moyen pour les participants de réfléchir aux différentes voies d'engagement de « ceux de 14 » et de la jeunesse d'aujourd'hui. Les différents moments de cet événement - marche mémorielle dans les hauts lieux de la République et des ambassades des pays belligérants, exposition d'œuvres réalisées par de jeunes élèves et soirée où seront mis en valeur des parcours de jeunes engagés - permettront des approches pédagogiques de la Grande Guerre. Ils seront aussi, pour les participants et publics invités, une source de réflexion sur la fécondité du témoignage historique et sur le devoir d'engagement.

Le GAA Thierry CASPAR-FILLE-LAMBIE, Président de la Commission armées-jeunesse



Zoom sur 1915

1915 en quelques dates

CONDUITE DE LA GUERRE

- **Février – 17 mars** : Première bataille de Champagne.
- **9 mai – 25 juin** : Deuxième bataille d'Artois.
- **22 avril - 25 mai** : Bataille d'Ypres, première utilisation de l'arme chimique.
- **15 septembre – 4 novembre** : Troisième bataille de Champagne.

CONDITIONS DES SOLDATS

- **30 juin** : Généralisation du régime des permissions par le Général Joffre.
- **Septembre** : Utilisation des nouveaux équipements du combattant lors de la deuxième bataille de Champagne.

SITUATION INTERNATIONALE

- **25 avril** : Participation de l'ANZAC, corps d'armée australien et néo-zélandais, à la bataille de Gallipoli .
- **23-24 mai** : Entrée en guerre de l'Italie contre d'Autriche-Hongrie.



© Aislinn Lalanne-Pelerin

De nouveaux équipements :

la tenue « bleu horizon » et

le casque « Adrian »

Lors de la Grande Guerre le soldat du XIXe siècle fait place à celui du XXe siècle. Dès 1915, un nouvel uniforme, appelé « bleu horizon », fait son apparition, ainsi qu'un couvre chef métallique, le casque « Adrian ». Ils remplacent le pantalon rouge garance, dont la visibilité était trop grande sur le champ de bataille, et le traditionnel képi, offrant peu de protection.

Les effectifs de la Grande Guerre

Entre 1914 et 1918, les effectifs de la mobilisation atteignent des chiffres jamais vus.

- Russie : 12 000 000
- Allemagne : 11 000 000
- Royaume-Uni : 8 900 000
- France : 8 400 000
- Autriche-Hongrie : 7 800 000
- Italie : 5 600 000
- Empire Ottoman : 2 850 000
- Bulgarie : 1 200 000
- Serbie : 700 000
- Belgique : 350 000

Référence : Armées d'aujourd'hui n° 291 // juillet-août 2014

3 questions à...

Monsieur Jean-Baptiste ROMAIN, directeur du service départemental des Yvelines de L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG).

○ **Qu'est-ce que l'ONACVG et quel est son rôle aujourd'hui ?**

Héritier de trois offices (Office national des mutilés et des réformés de la guerre, 1916 - Office national des pupilles de la Nation, 1917 - Office national du combattant, 1926), l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre est aujourd'hui un établissement public sous tutelle du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire. « Maison du combattant », il permet grâce à son maillage départemental d'accueillir et de répondre aux besoins de près de 3 millions de ressortissants (environ 43 000 dans les Yvelines). Dès son origine, l'ONACVG a été conçu pour reconnaître et réparer les préjudices subis, il s'agit donc avant tout d'un organisme de solidarité pour l'ensemble du monde combattant avec un budget annuel de près de 19 millions d'euros.



Avec le vieillissement de nos ressortissants, la question de la préservation et de la valorisation de leur mémoire est devenue primordiale. L'ONACVG y répond en développant des vecteurs de transmission toujours plus nombreux et toujours plus innovants à destination des jeunes générations pour continuer à leur transmettre les valeurs qui ont poussé ces femmes et ces hommes dans leur engagement. Les événements de ce début d'année nous ont rappelé que le travail d'histoire et de mémoire est nécessaire et que plus que jamais l'Office doit prendre une part active aux côtés des enseignants et du monde associatif dans l'éducation civique des nouvelles générations.

○ **Chaque année, particulièrement lors du 8 mai et du 11 novembre, un bleuet apparaît à la boutonnière des anciens combattants et de nombreux élus, quelle est la symbolique de cette fleur ?**

Depuis 1991, l'Office assure également la gestion de l'œuvre nationale du Bleuet de France, symbole né au moment de la Première Guerre mondiale, au sein de l'Institution Nationale des Invalides. Initialement pensé comme un moyen de redonner aux mutilés le goût du travail et une certaine joie de vivre, le produit de la vente de ces fleurs permettait également de subvenir, en partie, à leurs besoins. Cette initiative se développa et prit une dimension nationale : la Nation souhaitait témoigner sa reconnaissance et venir en aide à ses hommes qui avaient sacrifié leur jeunesse à défendre la France. Le Bleuet fut alors choisi pour incarner le symbole national du Souvenir, la Fleur des Morts pour la France. C'est pourquoi, il fut décidé à l'occasion du 11 novembre 1934, de vendre pour la première fois les fleurs de bleuet fabriquées par les anciens combattants sur la voie publique à Paris : près de 128 000 fleurs furent ainsi vendues ! Devant un tel succès, l'Etat décida de la vente officielle du Bleuet chaque 11 novembre, puis à partir de 1957 chaque 8 mai.

Aujourd'hui, les fonds collectés permettent de financer, outre les actions de mémoire, une partie des actions de solidarité de l'Office, particulièrement en direction des OPEX et des victimes d'attentats.

○ **Pour conclure, que diriez-vous de votre rôle dans les anniversaires mémoriels ?**

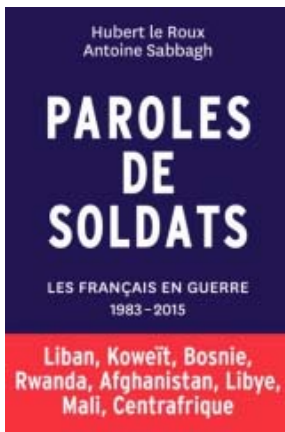
L'ONACVG et le Bleuet de France sont des acteurs majeurs, la cheville ouvrière, de ces années commémoratives. Nous assurons notamment l'étude et la transmission des dossiers afin de permettre aux porteurs de projets d'obtenir un soutien de l'Etat. Nous sommes également dépositaire d'un grand nombre d'expositions sur les conflits et engagements du XXe siècle que nous mettons gracieusement à disposition de toutes personnes qui le souhaitent.

Contact : Service départemental des Yvelines -ONACVG
Caserne d'Artois - 9 ter rue Edouard Lefebvre
78 000 Versailles
Tél. : 01 30 97 55 80
Fax : 01 39 02 28 22
Courriel : sd78@onacvg.fr



Horaires d'ouverture :	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	9h-12h	9h-12h		9h-12h	9h-12h
	14h-19h	14h-16h		14h-16h	14h-16h

Littérature militaire



Paroles de soldats. Les Français en guerre 1983-2015, par Antoine SABBAGH et Hubert Le ROUX, édition TALLANDIER.

Cet ouvrage s'adresse à tous ceux qu'intéresse, ou qu'intrigue, la vie quotidienne des combattants français engagés dans des conflits au cours des 30 dernières années. Il rassemble une vingtaine de témoignages de militaires du rang, de sous-officiers et d'officiers, de toutes les armes, ainsi que les paroles de proches de soldats morts au combat.



"Envoyez les hélicos" par Pierre VERBORG, édition du Rocher.

Premier livre du colonel Pierre VERBORG, un "alatman" qui a décidé d'ouvrir ses carnets de guerre (Côte d'Ivoire, Libye et Mali) qui a été préfacée, de façon enthousiaste, par le général RACT MADOUX. L'ouvrage illustre la diversité des approches, styles et priorités des auteurs militaires et témoigne de l'activité intense des armées françaises et des réflexions personnelles variées de leurs soldats.

228 pages, 18,90 €.

Informations pratiques



Revues disponibles par abonnement

- Armées d'Aujourd'hui
- Terre Information Magazir
- Air Actualités
- Cols Bleus
- Marine



ECPAD - Service abonnements
2 à 8 route du Fort
94 205 Ivry sur Seine Cedex
Tél : 01 49 60 52 44

Prochaines dates à retenir

- o **26 avril 2015** : journée de la déportation.
- o **08 mai 2015** : 70^{ème} anniversaire de la libération de 1945.

A voir :

- o **du jeudi 9 au dimanche 12 avril 2015**

Exposition-
vente
aux
Invalides.



Une exposition est organisée pour soutenir les blessés en opérations et les familles des soldats morts au combat. Une vingtaine de peintres, sculpteurs et créateurs exposeront et vendront leurs œuvres, dans les salons du gouverneur militaire de Paris, à l'Hôtel national des Invalides.

Accès libre - 129 rue de Grenelle, Paris 7^{ème}, du jeudi 09 au samedi 11 avril de 11h00 à 20h00 et le dimanche 12 avril de 11h00 à 19h00.

- o **le samedi 11 avril 2015**

Les ministères de la Défense et de la Culture organisent, la XI^{ème} édition des Rencontres historiques de l'Ecole militaire.



En lien avec l'exposition LA COLLABORATION 1940-1945 qui se tient aux Archives nationales, cette journée d'étude qui se déroulera de 13h30 à 19h00, s'inscrit dans le cadre du 70^{ème} anniversaire de la Libération de la France et de la victoire sur le nazisme.

Ecole militaire (amphi)- 1 place Joffre – 75007 Paris

Inscription obligatoire avant le 09/04/15 :

dmpa-colloque.historique@defense.gouv.fr

01.44.42.16.79

Rappel de quelques adresses

Délégation Militaire Départementale des Yvelines (DMD)

Caserne d'Artois

BP 70269 - 78002 VERSAILLES Cedex

Tél : 01 30 97 54 16 – Fax : 01 30 97 52 79

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC-VG)

Caserne d'Artois

9 ter rue Edouard Lefebvre - 78000 VERSAILLES

Tél : 01 39 50 15 02 / 01 30 97 55 80 - Fax : 01 39 02 28 22

Mail : sd78@onacvg.fr

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées

(CIRFA) de Versailles - bureaux Terre et Marine

7 rue des Chantiers - 78000 Versailles

Tél : 01 39 25 92 00 / 01 39 25 92 14 - Fax : 01 39 25 92 10

Bureau Air : 41 rue des Etats Généraux - 78000 VERSAILLES

Tél : 01 39 53 76 10

CIRFA Mantes La Jolie : 48 bis, rue de Lorraine - 78200

Mantes La Jolie. Tel : 01 34 77 82 10

Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie

(CIR.GEND) :

121 Boulevard Diderot - 75012 PARIS

Tél : 01 53 17 32 10 - Fax : 01 53 17 32 29

Etablissement du Service National d'Île de France (ESN) et

Centre du Service National de Versailles (CSN) :

Caserne d'Artois

9 rue Edouard Lefebvre - 78000 Versailles

Tél à l'usage des administrés : 01 30 97 52 52

Tél à l'usage des agents de mairie : 01 30 97 54 55

Tel partenariat et relations extérieures 01 03 97 52 10 / 52 74

Mail : dsn-esnidf-csn-versailles.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Adresse postale : GSBdD Versailles

Centre du Service National de Versailles

CS 10702 - 78013 VERSAILLES CEDEX

Directeur de la publication : lieutenant-colonel Georges HAXAIRE

Rédacteur en chef : lieutenant-colonel (H) Gérard NOURY

L'INSTANT DEFENSE 78

CELLULE INFORMATION DES CORRESPONDANTS DÉFENSE - DMD78 - BP 70269 - 78002 VERSAILLES CEDEX

Tél. 01 30 97 53 87/01 30 97 52 85 - Fax 01 30 97 52 79